

POUR QUI ?

Le **CENTRE EXPERT ASPERGER** est une unité fonctionnelle d'évaluation concernant les **adolescents (dès 16ans) et adultes** pour lesquels un trouble du spectre de l'autisme sans déficit intellectuel (TSA-SDI) est évoqué.

Les apports du Centre :

Le bilan propose une évaluation de l'intensité et des caractéristiques du trouble, à partir d'échelles et de questionnaires standardisés. Il poursuit 3 objectifs :

- **Diagnostiquer** les troubles du spectre de l'autisme,
- **Evaluer** les différentes dimensions fonctionnelles du trouble,
- **Proposer** des thérapeutiques adaptées et spécialisées en fonction des données les plus récentes de la science.

Où trouver un CENTRE EXPERT ASPERGER ?

Plus d'informations sur le site :
<https://www.fondation-fondamental.org/>

Les Centres Experts FondaMental
Un réseau National

● SYNDROME D'ASPERGER
CHU Créteil
CHU Robert Debré
CH Bordeaux
CHU Grenoble
HC Strasbourg
CH Versailles
CH Caen
CH Marseille



Prendre contact avec le Centre Expert Asperger

Le **CENTRE EXPERT ASPERGER** reçoit des patients adressés par leur psychiatre (libéral ou de secteur), leur médecin traitant, un professionnel de santé ou par un Centre Ressources Autisme (<http://www.craif.org/>).

A noter : la présence d'au moins un des parents du patient est fortement souhaitée pour l'évaluation des éléments développementaux. En l'absence de rapporteur parental, un proche du patient possédant une bonne connaissance du développement du patient pourra être sollicité.

Parcours de soins

- Pour toute demande d'évaluation, il est demandé au patient de remplir une fiche de renseignements préalables ainsi que de faire remplir une fiche d'indication médicale par son médecin référent
- Après analyse des 2 documents suscités, Le patient peut être reçu pour une **consultation d'une heure** en vue d'une première approche diagnostique ou d'un avis thérapeutique
- Si des éléments concomitants avec un TSA sont définis et si l'état de santé du patient est compatible avec l'évaluation, **un bilan est alors organisé.**

Première Journée d'évaluation	Deuxième journée d'évaluation
Evaluation développementale (avec parents)	Evaluation neuropsychologique
Entretien médical	

- Au terme des évaluations, un rendez-vous est proposé afin de **restituer les informations obtenues lors du bilan**. Des recommandations sur le mode de prise en charge sont ainsi proposées. Un compte-rendu détaillé est remis au patient et adressé au médecin et professionnel référent.
- A l'issue du bilan, un bilan plus restreint peut être proposé tous les ans et vise à surveiller l'évolution des troubles et l'impact de la prise en charge préconisée.

A noter :

- Les patients doivent disposer d'une prise en charge par la sécurité sociale et par leur mutuelle pour être remboursé des frais hospitaliers. En l'absence de mutuelle, une partie des frais de prise en charge seront à la charge du patient.
- Le bilan ne se substitue pas à un suivi réalisé par le psychiatre traitant mais est davantage complémentaire.

LIEU DES EVALUATIONS

DRESOP

(DISPOSITIF DE RECOURS ET DE SOINS PARTAGES)

Pavillon Aubert, Hôpital Mignot

177, rue de Versailles, 78157 Le Chesnay CEDEX

L'ÉQUIPE DU CENTRE EXPERT ASPERGER De VERSAILLES

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- Une cheffe de pôle : Pr C. PASSERIEUX
- Un responsable de l'unité : Pr M. SPERANZA
- Une pédopsychiatre assistante : Dr. M. VALETTE
- Un psychologue-neuropsychologue : Mr D. MONNET
- Une cadre de santé : Mme C. JACK
- Deux infirmières : Mmes C. AIDAN & C. DELECROIX
- Une secrétaire médicale : Mme A. PALMA

En cas de besoin, veuillez contacter le secrétariat au :

01 39 63 93 80

centreexpertasperger@ch-versailles.fr

COMMENT SE RENDRE A L'HOPITAL MIGNOT ?

En train :

Depuis les gares de Versailles RD, RG et Chantiers, des lignes de bus desservent l'hôpital.

En bus :

- Bus A (terminus Hôp Mignot)
- Bus H (Arrêt Hôp Mignot- Les Chênes d'or)
- Bus H express (Arrêt Hôp Mignot - Les Chênes d'or)
- Bus S (Arrêt Hôp Mignot)

En voiture :

Un parking de 500 places est accessible aux patients (en surface et deux niveaux en sous-sol)

Il existe un dépose-minute (20 minutes gratuites) située au sous-sol.

Attention, le stationnement sur le site est payant.

Plus de renseignements : <http://www.ch-versailles.fr/>



CENTRE HOSPITALIER
DE VERSAILLES

Coordination :

Pr C. PASSERIEUX, cheffe du Pôle de Psychiatrie
Pr M. SPERANZA Chef du Service de psychiatrie
de l'enfant et de l'adolescent

RESEAU DES CENTRES EXPERTS
FONDAMENTAL POUR LES TROUBLES DU
SPECTRE DE L'AUTISME SANS DEFICIT
INTELLECTUEL :

Centre Expert Asperger de Versailles

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi 9h-17h



Centre Hospitalier de Versailles – Hôpital André Mignot

177, rue de Versailles – 78157 LE CHESNAY Cedex

Tél: 01 39 63 93 80